



Intéressement 2026/2027 : quelques avancées !

18 juin 2026

Cet accord sur l'intéressement et la participation est valable pour une période de 2 ans mais les objectifs, eux, sont négociés chaque année

Pour 2026, les avancées devraient permettre un meilleur intéressement.

Part groupe (5% max) : les critères ont été modifiés pour réduire l'impact de l'EBITA

Les critères de la part groupe sont systématiquement calculés sur les critères du STIP.

La CFTC a souligné la difficulté d'atteindre les objectifs d'EBITA compte-tenu de l'atterrissage 2025.

Pour « atténuer » ce risque, l'atteinte de la cible permettra un paiement de 3% au lieu de 2,75 %

Economique (50%)						Qualitatif (50%)					
Résultat ajusté EBITA/CA (en points)			Croissance organique des ventes (en %)			Développement Durable			Amélioration du score de satisfaction net		
min	cible	max	min	cible	max	min	cible	max	min	cible	max
0,5	0,8	1,1	7%	10%	13%	3,2	4,2	5,2	1,0	3,0	5,0
5% max (3% si cibles atteintes)											

Part locale (5% max) : les objectifs ont été abaissés pour permettre un meilleur intéressement

- Les **critères performance France** ont été redéfinis pour atténuer l'impact des coûts de structure
- Le critère de qualité de service a été ajouté dans la **performance industrielle**
- Malgré nos demandes, la **performance industrielle reste celle de l'Europe** et pas celle de la France.

Performance France Opération (40%)								
Croissance organique des ventes (en %)			Evolution Marge Brute (en pts)			Evolution ratio des coûts de structure sur vente		
min	cible	max	min	cible	max	min	cible	max
2%	5%	8%	+0,0pt	+0,1pt	+0,3pt	+0,3pt	+0,8pt	+1,2pt
2% max (1,6% si cibles atteintes)								

Sécurité des salariés (20%)					
Taux d'observation Sécurité (SOR)			Taux d'incidents reporting CSRD		
min	cible	max	min	cible	max
0,75	1,25	1,75	4,8	4,2	3,6
1% max (0,8% si cibles atteintes)					

Performance Industrielle (40%)											
Productivité DVC+MBC GSC Europe (en %)			Productivité DVC+MBC ETO en Europe (en %)			Amélioration de la perf énergétique France			Livraison en temps et en heure (OTDS) Europe		
min	cible	max	min	cible	max	min	cible	max	min	cible	max
3,0%	4,5%	5,5%	2,2%	3,7%	4,7%	-1,5%	-2%	-2,5%	90%	93%	96%
2% max (1,6% si cibles atteintes)											

Nouveau dans l'accord 2026/2027 : Pour tous les salariés en temps partiel thérapeutique, le salaire brut est reconstitué comme si le bénéficiaire de l'Intéressement avait travaillé « normalement ».

La direction a concédé quelques avancées dans cette négociation, qui pourraient permettre de dépasser les 6,52 % d'intéressement de 2025.

la CFTC regrette toutefois que le pourcentage d'intéressement continue de stagner à 10% maximum du salaire annuel

Vos représentants CFTC :

Sylvie RESTANI Xavier MERLINI Emmanuel BUR
François SOENEN Ludovic LAMBERT

www.cftc-schneider.com

